



PRESENTATION ET ECHANGES AUTOUR DU DISPOSITIF C.L.A.S. Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Mardi 11 octobre 2016



EN AVANT PROPOS...

Présentation d'un court-métrage réalisé par la C.A.F. des Deux-Sèvres

[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=4QGWOOFTR8](https://www.youtube.com/watch?v=4QGWOOFTR8)

REPERES HISTORIQUES

Début années 80	Création d'études assistées, d'actions éducatives périscolaires
1996	Création du dispositif CLAS Création d'une prestation de service spécifiquement dédiée au financement de ces actions
2001	Signature de la charte de l'accompagnement à la scolarité
2006	Rapprochement des instances de pilotage départementales CLAS et REAAP pour une meilleure articulation et cohérence entre les dispositifs Parentalité
2012	Mise en place de l'instance départementale de soutien à la parentalité
2015	Suppression de la prestation de service à titre expérimental dans 11 départements

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Qu'est-ce que le C.L.A.S. ?

- Ensemble d'actions collectives visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas dans leur environnement familial ou social
- Ces actions :
 - ont lieu en dehors des temps de l'école (champs d'intervention complémentaires)
 - sont centrées sur la pédagogie du détour et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire
- Objectif : lutter contre l'échec scolaire
 - Donner aux enfants l'envie d'apprendre, renforcer leur confiance dans leurs capacités de réussite
 - Accompagner les parents dans la scolarité de leur(s) enfant(s)

La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité

► Un cadre de référence

- « L'Ecole fait tout pour mener à la réussite les jeunes qui lui sont confiés »
- Complémentarité et partenariat avec l'école

Principes généraux	▪ Respect des choix individuels ▪ Egalité des droits ▪ Développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables ▪ Caractère laïque des actions, gratuité, non discrimination
Objectifs	▪ Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir ▪ Elargir leurs centres d'intérêt, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de l'environnement proche ▪ Valoriser leurs acquis pour renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective ▪ Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants
Principes d'actions	▪ <i>Bénéficiaires, accompagnateurs, relations avec établissements scolaires, relations avec les familles, relations locales, engagement des porteurs de projets</i>

Le guide d'accompagnement à la scolarité

► Des fiches pratiques pour :

1/ Comprendre l'accompagnement à la scolarité

- Dates clés, enjeux, définition, etc.

2/ Identifier les acteurs de l'accompagnement à la scolarité

- Organisation de l'accompagnement à la scolarité, comités
- Accompagnateur, porteur de projet, coordonnateur
- Les familles

3/ Organiser l'accompagnement à la scolarité

- Choix des accompagnateurs, conduite d'une action, montage du projet, etc.

4/ Accompagner

- Mise en route des 1ères séances, entretiens préalables
- Accompagner un enfant/jeune, apprentissage d'une leçon
- Accompagner les parents
- Encadrer et former les accompagnateurs
- Evaluer la situation scolaire des enfants, l'encourager
- L'évaluation de l'action

La formation des acteurs

Des actions de formations sont proposées par la Caf à l'ensemble des porteurs de projets Clas, professionnels et bénévoles

❑ **Objectifs :**

- Partager une culture commune
- Apporter des connaissances sur l'environnement du jeune et de sa famille, le système éducatif, etc.
- Présenter des outils, des méthodes pédagogiques
- Favoriser les échanges de pratiques, le partage d'expériences

❑ **Des modules de formation et un séminaire de fin d'année**

- Exemples de thématiques abordées : contexte, objectifs de l'accompagnement à la scolarité, réforme des rythmes scolaires, communication avec les familles allophones, démarche d'évaluation, etc.

La triptyque Enfant/Parents/Ecole

→ Le projet C.L.A.S. doit développer de manière cumulative :

1/ Un axe d'intervention auprès des enfants et des jeunes

- Leur fournir des méthodes et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs et de développer leur autonomie
- Elargir leurs centres d'intérêt et de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources de l'environnement proche
- Mettre en valeur leurs compétences et leurs acquis

2/ Un axe d'intervention auprès et avec les parents

- Les soutenir et les renforcer dans leur rôle
- Les aider à reprendre confiance dans leur rôle de parent
- Les soutenir dans leur effort d'information et leur relation à l'école
- Les orienter vers les actions Parentalité

3/ Un axe de concertation et de coordination avec l'école

- Etablir une collaboration avec l'école tout au long du projet (élaboration, repérage des enfants, tout au long de l'année, bilan)

LE PROJET C.L.A.S. DU CENTRE SOCIAL

- **DES ACTIONS AGREES C.L.A.S**
 - Secteur Brossolette (Marie JOSSELIN)
 - Secteur Angellerie (Valérie MARTIN – Emilie RANGEARD)
- **UNE ACTION NON-AGREE C.L.A.S.**
 - Secteur Centre Ville - Centre Social (Marie-Hélène JOUBIN)

LE SECTEUR

ANGELLERIE – GUTENBERG - GRINHARD

► LUNDI et JEUDI de 16h à 18h à la Maison de Quartier de l'Angellerie :

- Ouvert à tous, primaires et collèges, sur inscription
- Rencontre avec les parents à l'inscription et une fois par trimestre
- Encadré par deux professionnelles de l'AGITATO et deux bénévoles

► MARDI de 16h à 17h30 à l'Ecole primaire Jules Ferry

- Groupe constitué avec les enseignants, groupe mixte d'enfants sédentaires et d'enfants du voyage
- Rencontre avec les parents à l'inscription et à chaque séance
- Echanges d'informations avec les enseignants par mail
- Encadré par deux professionnels (partenariat AMAV – AGITATO) et deux bénévoles

L'ACCES A LA CULTURE

► PENDANT LES SÉANCES ET LE MERCREDI DE 14H À 17H

- DE NOMBREUX PARTENARIATS POUR TRAVAILLER AVEC L'ENVIRONNEMENT LOCAL :
 - SÉANCES LECTURE AVEC *LIRE ET FAIRE LIRE*
 - DIVERS ATELIERS AU *GRAND NORD* (LUDOTHÈQUE, MEDIATHEQUE, CYBERCENTRE)
 - ATELIERS ARTISTIQUES, RENCONTRES ET ACCOMPAGNEMENT AUX SPECTACLES AVEC *LE CENTRE CULTUREL LE KIOSQUE*
 - VISITES D'EXPOSITIONS AVEC LES MUSÉES LOCAUX (*MUSÉE DU CHÂTEAU DE MAYENNE, MUSÉE DE JUBLAINS, MUSÉE DES SCIENCES DE LAVAL...*)
 - ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES AVEC *L'UFOLEP*
 - RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES AVEC *FRANCE ALZHEIMER*

LE SECTEUR BROSSOLETTE - LA TOUCHE

► MARDI et JEUDI de 17h à 18h à la Maison des Familles de Brossolette :

- Ouvert à tous dès la maternelle sur inscription
- Rencontre avec les parents à l'inscription et une fois par trimestre
- Encadrement des enfants par 2 bénévoles et une professionnelle

L'ACCES A LA CULTURE

- Un mardi sur deux : Accompagnement d'un groupe de 8 enfants à la médiathèque du Grand-Nord (appropriation de l'espace, rencontre/échange avec les professionnels, emprunt d'un document par enfant)
- Une fois par mois à la médiathèque du Grand-Nord présence de la bénévole de Lire et faire lire. (temps de lecture dans l'igloo)
- Une fois par mois « goûter philo » (discussion avec groupe d'enfant à partir CE1 à partir d'un album sur une thématique) en co-animation avec une professionnelle du Grand-Nord
- Activité jardinage à partir de mars/avril via les parcelles de jardins au carré à proximité de la Maison des familles

UNE ACTION POUR LES COLLEGIENS / LYCEENS

Pour l'autonomie et la prise d'initiatives...

Fonction des besoins, adaptable :

- Aux disponibilités du jeune
- Aux contraintes temporelles des établissements de niveau secondaire

Potentiellement 2 lieux d'accompagnement et 6 jours d'accueil :

- En individuel et prise de rdv au préalable Agitato/Grand-Nord, au besoin du lundi au samedi.
- 2 rendez-vous hebdomadaires : Autour d'un format de 2 heures les mercredis am (14h/16h) et samedis matins (10h/12h) sous une forme de petit collectif accompagné de bénévoles avec des compétences spécifiques, mathématiques, français, anglais, aide à l'organisation, à la synthèse
- Ré-ajustable chaque semaine et au trimestre.

Accompagnement individualisé ou petits groupes de 2 ou 3 élèves par accompagnant

▪ 3 axes forts vers l'autonomie :

- Renfort des matières académiques maths, français, anglais.
- Aide à l'organisation, à la projection, l'anticipation, à la synthèse d'informations
- Recours à l'entraide

Un accompagnement et 2 formes d'apprentissage :

- Bénévoles sensibles et compétents sur les questions du jeune et de la scolarité
- Pédagogie traditionnelle et du détour.

Communication - Points d'étape réguliers pour se réajuster, être au plus juste des besoins du jeune:

- Avec le jeune pendant la séance
- Avec les parents avant/après le temps d'accompagnement
- A chaque trimestre entre le jeune, le(s) parent(s), l'accompagnant et composer également avec les retours de l'établissement scolaire.

Perspectives :

- Faire se connaître et croiser les regards des acteurs de la scolarité (jeunes, parents, bénévoles, animatrice, enseignants)
- Au premier trimestre un 1^{er} bilan qui conduira à la contractualisation de l'accompagnement enfant/parent/accompagnant et/ou enseignant
- Travailler des méthodes personnalisées et transversales en se dotant d'outils, de formations qualifiantes des accompagnants.

COORDONNEES - INFORMATIONS

VALÉRIE MARTIN : 06.66.03.35.36

EMILIE RANGEARD : 06.82.09.41.42

MARIE-HÉLÈNE JOUBIN : 06.59.58.86.48

MARIE JOSSELIN : 06.80.68.84.63

**MERCI DE VOTRE ATTENTION
&
ECHANGES / DISCUSSIONS**

